

RÈGLEMENT CONCOURS DESIGN LA FONTAINE 2020

1. Objet du concours

L'établissement École de Design La Fontaine, SASU au capital de 30 000 euros dont le siège social est situé 40 rue Romaine, 03100 Montluçon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 880 591 227 00017 RCS Montluçon représentée par Mathieu Rouget de Gourcez, en qualité de dirigeant, spécialement habilité aux fins des présentes en vertu des statuts de la Société; organise, du 01 juin 2020 au 02 Avril 2021, un concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé « Concours Design La Fontaine 2021 ».

L'objectif est d'inventer l'espace de travail de demain.

Le sujet du concours est : "Inventer l'espace de travail de demain".

Pour plus d'informations, les participants sont invités à consulter le cahier des charges du Concours De Design 2021 disponible en s'inscrivant à la page du site internet :

<https://www.ecolelafontaine.fr/concours-presentation/>

La participation au Concours de Design 2021 implique de la part des participants l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité.

2. Conditions de participations

Le Concours Design La Fontaine 2021 est ouvert à toute personne physique majeure ayant un statut « étudiant », jeune diplômé (moins d'un an d'expérience) résidant en France, à l'exception des personnes ayant contribué directement ou indirectement à l'organisation du concours, des stagiaires et des salariés de l'École La Fontaine, des membres du jury et les membres de leur famille.

L'École La Fontaine pourra demander à tout moment aux participants du Concours Design La Fontaine 2021 de présenter tout justificatif nécessaire à la validation de leur participation. Il est entendu que la candidature des participants ne répondant pas aux conditions précitées ou refusant de fournir les justificatifs sollicités ne sera pas prise en compte.

3. Modalités d'inscription

Pour participer au Concours Design La Fontaine 2021, les participants doivent obligatoirement s'inscrire par le formulaire en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.ecolelafontaine.fr/concours-presentation/> et ce avant le 28 Février 2021 à 23h59.

Les dossiers complets contenant les projets doivent obligatoirement être envoyés avant le 28 Février 2021 à 23h59 par mail à l'adresse suivante : concours@ecolelafontaine.fr. Chaque participant aura au préalable rempli et validé son formulaire d'inscription en ligne.

Les projets trop volumineux et ne pouvant être directement transférés en pièce-jointe par mail peuvent être adressés par wetransfer à l'adresse mail du concours : concours@ecolelafontaine.fr (dans le cas de fichier au format vidéo uniquement).

Il est entendu que les projets non-conformes au cahier des charges du concours, reçus en mauvais état et/ou hors délai et/ou ne respectant pas les conditions de remise ne seront pas pris en compte et n'ouvriront droit à un quelconque droit à réparation ou indemnisation pour le candidat concerné.

Dans le cadre de sa participation, chaque participant est autorisé à soumettre trois projets maximum dans l'ensemble des catégories (design, espace, produit) et il est entendu qu'aucun dossier ne sera renvoyé au participant à l'issue du concours.

Il est possible de participer en équipe (3 personnes maximum), cependant l'inscription doit être au nom d'une seule personne, et le nom des participants devra être visible dans les pages du projet remis. Dans ce cas, les récompenses seront à partager entre les membres de l'équipe. Les organisateurs ne s'occupent pas du partage des lots dans le cas d'une participation en équipe.

4. Modalités du dossier

Pour que votre projet soit validé et sélectionné vous devrez respecter le cahier des charges :

- Rendu au format A3 ; Votre Nom et votre prénom doivent être visibles sur chacune des pages de votre pdf. Attention votre projet doit être présenté sur un seul et même Pdf.
- 3 planches minimum : Un texte explicatif, une planche d'esquisses et une planche du rendu final ;
- 8 planches maximum ;

- Résolution du document : 300 Dpi
 - Vous pouvez accompagner votre projet d'une vidéo si nécessaire. Si le format est trop lourd par mail direct, vous pouvez envoyer un Wetransfer à l'adresse : concours@ecolelafontaine.fr (en mentionnant votre nom et prénom).
 - Chaque document envoyé devra être nommé comme suit :
Prénom-Nom.pdf
 - Matériel utilisé : Tout type de matériel est autorisé. Rendu traditionnel ou digital.
 - Le projet doit être envoyé avant le 28 Février 2021 - 23h59 dernier délai.
 - Attention, veillez à avoir bien rempli le bulletin d'inscription avant d'envoyer votre projet et de n'utiliser qu'une seule adresse mail durant toute la procédure.
 - Les dossiers qui sont hors-sujet ne seront pas validés.
- Les organisateurs du concours se réservent le droit de ne pas accepter les projets ne respectant pas ce cahier des charges. Si votre projet n'est pas valide vous en serez averti par mail. Une fois le dossier complété, le candidat recevra une confirmation de sa réception par L'École La Fontaine par mail.

5. Lots

Les lots mis en jeu dans le cadre du Concours Design La Fontaine 2021 sont les suivants :

Prix Étudiant : (graphique, espace, produit)

1er Prix : Une Tablette XP Pen Artist 15.6 Pro (440€) + Logiciel Clip Studio Paint Pro EX (198€) + Chèque cadeau Géant beaux arts (100€) + Kit de bienvenue Géant beaux arts (7,99€). (=745,99€)

2ème Prix : Une Tablette XP Pen Artist 13.3 Pro (330€) + Chèque cadeau Géant beaux arts (100€) + Logiciel Clip Studio Paint Pro (45€) + Kit de bienvenue Géant beaux arts (7,99€). (=482,99€)

3ème Prix : Une Tablette XP Pen Artist 12 Pro (270€) + Chèque cadeau Géant beaux arts (100€) + Logiciel Clip Studio Paint Pro (45€) + Kit de bienvenue Géant beaux arts (7,99€). (=422,99€)

4ème Prix : Chèque cadeau Géant beaux arts (100€) + Logiciel Clip Studio Paint Pro (45€) + Kit de bienvenue Géant beaux arts (7,99€). (=152,99€)

5ème Prix : Logiciel Clip Studio Paint Pro (45€) + Kit de bienvenue Géant beaux arts (7,99€). (=52,99€)

Prix du Public : (graphique, espace, produit)

1er Prix : Chèque cadeau Géant beaux arts (100€) + Logiciel Clip Studio Paint Pro (45€) + Kit de bienvenue Géant beaux arts (7,99€). (=152,99€)

2ème Prix : Logiciel Clip Studio Paint Pro (45€) + Kit de bienvenue Géant beaux arts (7,99€). (=52,99€)

3ème Prix : Logiciel Clip Studio Paint Pro essai 1 an (23,30€) + Kit de bienvenue Géant beaux arts (7,99€). (=31,29€)

Composition du Kit de bienvenue : Tabliers Le Géant des Beaux Arts ref 98110 d'une valeur de 4,95€, Un taille crayon I Love Art ref 44938 d'une valeur de 0,69€, Un crayon Gerstaecker HB ref 12694 D'une valeur d'1€, Un carnet de dessin I Love Art ref 44109 D'une valeur d'1,35€. Valeur totale du Kit de bienvenue : 7,99€.

6. Sélection des gagnants

Les lauréats du concours sont choisis pendant la phase sélection du concours qui a lieu du 05 au 20 Mars 2021. Cette sélection est réalisée par un jury de professionnels sur des critères prédéfinis qui

varient selon la catégorie du Design présenté (Graphique, Espace ou Produit). En effet, les projets ne seront pas évalués selon les mêmes critères. Par exemple pour un projet rendu dans le domaine du Design Graphique, le critère "fonctionnalité du projet" est difficilement évaluable. Les jurés évalueront la qualité et l'esthétique du Design ainsi que le concept Global. Ils se pencheront également sur la valeur du Design, sur la qualité écologique, d'ergonomie, de valeur pratique et symbolique. Ils évalueront aussi la fonctionnalité du projet, le degré d'innovation et de durabilité, sa viabilité et sa qualité technique.

7. Remise des prix

Tous les prix seront remis aux gagnants après la remise des prix à distance du 02 Avril 2021. Les lots ne pourront en aucun cas être échangés, ni remplacés par d'autres lots. Toutefois, si les circonstances l'exigent, l'École la Fontaine se réserve le droit de remplacer les lots annoncés par d'autres lots de valeur équivalente ou de caractéristiques proches. La responsabilité de l'École la Fontaine ne saurait être engagée de ce fait.

Concernant la méthode d'envoi des lots : Les lots seront envoyés directement par les partenaires de l'école la Fontaine.

Un repêchage pourra être effectué auprès des personnes ayant réalisé une oeuvre mais ne faisant pas partie des 5 premiers, en cas de non éligibilité d'un ou de plusieurs des gagnants précédemment évoqués, d'annulation de leur participation par l'école ou si le gain n'est pas réclamé dans la durée d'un mois après que les gagnants ont été informés de leur mise à disposition.

8. Responsabilité

Il est entendu que la responsabilité de l'École La Fontaine ne saurait être engagée dans l'hypothèse où un participant n'aurait pu participer au Concours Design en raison de dysfonctionnements liés aux caractéristiques même d'Internet. Dans ce cas, le ou les participants ne pourront prétendre à aucune contrepartie de quelque nature que ce soit.

La participation par Internet implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, le temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations. L'absence de protection de certaines données contre les détournements éventuels et les risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau, ne peuvent en aucun cas entraîner la mise en jeu de la responsabilité de l'École La Fontaine.

L'École La Fontaine ne pourra être tenue responsable de tout incident survenu au préjudice d'un participant lors de sa participation au Concours Design La Fontaine 2020, telle que la perte de données ou la non-réception d'une participation par courrier électronique.

L'École La Fontaine ne pourra être tenue pour responsable d'un incident ou d'un accident survenu lors de la jouissance des lots. De même, l'école la fontaine et ses partenaires ne pourront être tenus responsables d'un éventuel problème de livraison des lots.

L'École La Fontaine ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, elle était amenée à annuler le Concours Design La Fontaine 2020, à l'écourter, le proroger, le reporter ou en modifier les conditions. Elle se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger ou de reporter ou de réduire la période de participation et informera le cas échéant les participants directement sur son site internet et par mail.

9. Règlement

Les participants sont amenés à transmettre des données à caractère personnel à L'École La Fontaine par le biais de l'envoi de la fiche d'inscription au concours.

Le règlement peut être obtenu sur simple demande écrite à l'adresse mail du concours : concours@ecolelafontaine.fr ou vous pouvez le télécharger et l'imprimer directement via : <https://www.ecolelafontaine.fr/reglement-concours> .

Le présent règlement peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande pendant la période du jeu-concours et dans les deux (2) mois suivant la clôture de celui-ci.

10. Données personnelles

Les participants sont amenés à transmettre des données à caractère personnel à l'École La Fontaine par le biais de l'envoi de la fiche d'inscription au Concours Design. Les coordonnées des personnes qui se sont renseignées et des participants seront collectées et traitées informatiquement. Elles sont utilisées par l'École La Fontaine ou ses prestataires pour la gestion du Concours Design La Fontaine 2020 ou toute autre information que souhaiterait leur faire parvenir l'école La Fontaine.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, telle que modifiée, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations nominatives le concernant et qu'il peut exercer sur simple demande écrite à l'adresse de l'École La Fontaine figurant en tête du présent règlement.

11. Autorisation

Dans le cadre de la promotion du Concours Design La Fontaine 2021, les participants autorisent L'École La Fontaine à utiliser et diffuser à titre gratuit, leur nom, prénom et image sur tout support, dans le monde entier pour la durée du Concours Design La Fontaine 2021, sans que cette utilisation ne puisse ouvrir droit à une rémunération ou un avantage quelconque.

Par sa participation, le participant accorde à l'École la Fontaine, l'utilisation des images envoyées pour toute communication (diaporama de présentation aux jurys, dossier de presse, revue, site Internet, réseaux sociaux, vidéo de présentation, photo du candidat...) que la société fera sur le candidat et son ou ses projets s'il est nommé ou lauréat.

Les documents déposés par les Candidats dans le cadre de leur participation au Concours Design La Fontaine 2021 contiennent des éléments protégés au titre du droit de la personnalité, tel que, à titre d'exemple, la photo portrait du Candidat.

Chaque Candidat accorde à l'École La Fontaine à titre irrévocable et non exclusif, l'autorisation d'utiliser, de reproduire, de représenter et d'exploiter librement, en tout ou en partie, les éléments de la personnalité qui font parti des documents déposés, par tous moyens et autant de fois que l'organisateur l'estime nécessaire, aux fins de présentation, de communication et de promotion concernant le Concours Design La Fontaine 2021, les Candidats et les créations de ces derniers, y compris dans le cadre de la communication institutionnelle de L'École La Fontaine.

La présente autorisation est conférée à durée indéterminée. Par conséquent, le candidat/participant peut demander la résiliation de manière unilatérale à tout moment. La résiliation ne vaudra que pour l'avenir. A compter du jour où l'école a été informée de la volonté du candidat/participant de mettre fin à l'autorisation d'utilisation, l'école dispose d'un délai de trois mois pour retirer les moyens de diffusion des informations sur lesquelles apparaît le candidat/participant.

12. Litiges

Le présent Règlement est soumis au droit français. La participation au Concours Design La Fontaine 2021 implique l'acceptation sans réserve ni restriction du présent Règlement. Toutes les difficultés pratiques d'interprétation ou d'application du présent Règlement seront tranchées souverainement et en dernier ressort par L'École La Fontaine. En cas de différend entre L'École La Fontaine et un Candidat concernant, la portée, l'existence, la validité, l'interprétation, et l'application du présent règlement sera réglé amiablement entre les parties, ou à défaut, par les tribunaux compétents de Montluçon.